

L'hon. E. J. Benson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, le ministère des Pêches ne nous a pas demandé d'intervenir.

M. McGrath: Le ministre pourrait-il nous dire si des avions du Commandement maritime aérien patrouillent actuellement le littoral oriental de Terre-Neuve et s'ils ont signalé aux autorités compétentes des incursions par des chalutiers étrangers?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, comme le député le sait il y a une surveillance constante. Je n'ai reçu aucun rapport de ce genre.

M. McGrath: Le gouvernement est-il prêt à envisager l'envoi d'avions dans l'Est de Terre-Neuve, ce qui assurerait une surveillance bien plus efficace puisque la région surveillée couvrirait un rayon de quelque 1,000 milles de plus?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je suis gré au député de ses conseils sur la stratégie de défense.

LES INCURSIONS DE PÊCHEURS ÉTRANGERS—LE SERVICE DE SURVEILLANCE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, en l'absence des ministres des Transports et des Pêches, puis-je poser ma question supplémentaire au premier ministre? Compte tenu du manque de surveillance appropriée, ainsi qu'on l'a signalé hier au comité des pêches, que nous exerçons sur les pêches excessives qui se font dans une limite de 12 milles de la côte est du Canada, le premier ministre songe-t-il à faire augmenter le nombre des navires chargés d'exercer la surveillance dans cette région?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne saurais répondre dans l'affirmative étant donné que je ne conviens pas des prémisses de la question. Les ministres de la Défense nationale et des Pêches sont, à mon sens, mieux renseignés que le député pour décider s'il y a lieu d'augmenter le nombre de ces navires.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROJET AMÉRICAIN D'IMPOSITION DE DROITS COMPENSATEURS ET LES SOCIÉTÉS CANADIENNES—LES INSTANCES DU GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai certaines questions à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. La première découle d'une déclaration du président du Conseil de développement de la région de l'Atlantique, selon laquelle les droits compensateurs américains imposés sur les importations canadiennes des sociétés comme la Michelin et la McCain Foods, parce que ces sociétés touchent des subventions du gouvernement, menaceraient sérieusement la mise en valeur de la région atlantique. Par conséquent, je demande au ministre de dire à la Chambre si le gouvernement a formulé des

[M. McGrath.]

instances auprès du gouvernement américain à ce propos, ou s'il se propose de l'informer que des droits compensateurs auraient de graves répercussions, surtout dans les provinces de l'Atlantique.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'ignorais, monsieur l'Orateur, qu'on ait imposé des droits compensateurs à la McCain. Je sais, cependant, qu'on en a imposé à la Michelin. J'ai déjà signalé, comme d'ailleurs le ministre des Finances, que nous allions présenter des instances. En fait, nous avons déjà eu des entretiens avec le gouvernement des États-Unis à l'égard du cas Michelin.

M. Lewis: Selon certaines nouvelles, les exportations de granulés de pommes de terre, par exemple, produits par McCain Foods Limited, font l'objet d'une enquête à Washington et, apparemment, l'attitude générale prise à l'égard des produits qui bénéficient d'une aide du gouvernement est qu'en fait les produits sont subventionnés et que les droits compensateurs sont justifiés lorsqu'ils sont exportés aux États-Unis. C'est pourquoi je demande si le ministère étudie tout ce domaine et s'il met au point une ligne de conduite avec les Américains en vue d'éviter les effets nuisibles que cela pourrait entraîner.

L'hon. M. Pepin: Naturellement, nous étudions constamment tous ces éléments. Les mesures compensatrices et anti-dumping prises à l'heure actuelle le sont à la demande des sociétés. Je tiens à souligner que nous en faisons autant au Canada; que cette façon de procéder ne se confine pas aux États-Unis. Je voudrais aussi faire ressortir qu'à ma connaissance tout au moins il n'y a pas d'attitude globale aux États-Unis hostile à l'expansion régionale au Canada. Ce n'est que lorsque les subventions à l'expansion régionale entraînent des exportations considérables vers les États-Unis qu'il y a des récriminations; il ne s'agit pas de protestations contre l'expansion régionale réalisée grâce au soutien accordé aux industries. Est-ce clair?

M. Lewis: Ce n'est pas difficile à comprendre. A mon avis, c'est très clair. Cette réponse appelle donc une autre question. Dois-je déduire des propos du ministre que puisqu'il n'y a pas de politique globale, comme il dit, il ne trouve pas que l'imposition de droits de douane compensateurs appliqués aux produits de la société Michelin et d'autres compagnies subventionnées par le gouvernement fédéral soit une question importante dont doit s'inquiéter son ministère? Est-ce le sens de la réponse du ministre?

L'hon. M. Pepin: Le député me prête des propos, alors que je pensais en avoir déjà en abondance. J'ai dit seulement qu'autant que je sache il n'y a pas d'attitude américaine contre l'expansion régionale au Canada—contre le soutien qu'apporte le ministère de l'Expansion économique régionale aux industries établies dans certaines régions du Canada. C'est uniquement lorsque nos exportations vers les États-Unis sont considérables qu'elles portent ombrage aux Américains.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de York-Sud a la parole pour poser une autre question supplémentaire, mais il faudrait nous dépêcher.